

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Tél. : 48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

**Compte-Rendu de la Réunion
tenue le samedi 24 juin 2000
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M. Hamann
M^{me} de La Chapelle
M. Desjeux

Président
Vice-Présidente
Secrétaire Général

et

M^{mes} Alaux, Bodouroff, de Crozes, Desmangeot, de Lavigne, Védérine, Wiener
M^{lle} Sabourin
MM. Bancel, du Chalard, Delorme, Huvet, de Jenlis, Sagarzazu.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I – La vie du Cercle

Nous avons le plaisir de noter l'adhésion d'un nouveau Membre. Le Président a eu un entretien avec le Wall Street Journal. Une interview de la 5e chaîne sera diffusée en fin d'année dans la rubrique génétique. Il semblerait que les journalistes commencent à se poser des questions sur la valeur de ces analystes.

On pourra lire un article de Monsieur Hamann dans le prochain Cahier ; de même que des interventions de Mme de la Chapelle, Mme Wiener, Melle Sabourin, M. Bancel, M. Delorme, M. Huvet. La parution en est prévue fin juillet. Un Carnet spécial avec un texte de Monsieur Gautier resituerait le Cercle au bout de dix ans d'existence.

II – A propos des résultats des analyse ADN

Réaction de certains membres :

Mmes Bodouroff, Desmangeot, Pierrard et M. Mésognon sont entièrement d'accord jusqu'à preuve du contraire avec les analyses initiées par Monsieur Delorme et réalisées par les scientifiques.

M Sagarzazu souhaiterait une analyse du squelette de Delf.

Intervention de Mme Bodouroff :

A propos du compte-rendu de la réunion du 20 mai, je regrette de constater que certaines interventions n'ont pas été mentionnées alors que tous les membres présents se sont exprimés librement à l'occasion du « tour de table ».

Pour ma part, je me sens frustrée et je tiens à rappeler que mon opinion est la même que celle de Mme Pierrard. Pour confirmer les résultats des récentes analyses que je ne récus pas, je suis tout à fait favorable à une contre-expertise ainsi qu'à une analyse des cheveux de Louis XVII de Carnavalet, au crâne de Sainte Marguerite ainsi qu'aux restes de la duchesse d'Angoulême (que je réclame depuis longtemps).

Par ailleurs, pour compléter la lettre de Monsieur Guicheteau que me permet de rappeler que Madame Elisabeth sœur de Louis XVI, n'a pas été enterrée au cimetière de la Madeleine mais au

cimetière des Irancy. L'emplacement se trouvait à l'angle actuel des rues du Rocher et de Monceau et couvrait une surface englobant le boulevard de Courcelles allant pratiquement jusqu'au parc Monceau. Ses restes n'ont pas été retrouvés car mélangés avec d'autres. Elle n'a par conséquent pas sa tombe à St Denis.

III – Les recherches

par Laure de La Chapelle

Deux documents importants sur « l'affaire des cœurs ».

Le Cercle appréciera l'article suivant, émanant du Dr Olivier Pascal, praticien hospitalier au CHU de Nantes, expert auprès de la Cour de Cassation et daté du 26 mai 2000. Il est intitulé :

Le Mythe de la preuve absolue :

« Les résultats de l'analyse du cœur de Louis XVII et l'annonce de la faisabilité d'une expertise sur le timbre de l'affaire Grégory ont mis en émoi la France entière. Enfin, on savait que Louis XVII était mort au Temple et bientôt nous saurions la vérité sur cette malheureuse affaire de la Vologne. Ces deux exemples sont caricaturaux de l'utilisation que l'on peut faire des informations tirées de l'ADN.

Dans l'affaire Louis XVII, deux faits objectifs : Louis XVII est mort et un enfant est décédé au Temple en 1795; un fait scientifique incontestable (les équipes des professeurs Cassiman et Brinkman sont de réputation internationale) : le code génétique de l'ADN mitochondrial des descendants de Marie Antoinette est identique au code génétique de l'ADN mitochondrial d'un cœur conservé à la basilique St Denis.

De ces éléments objectifs sont déduits à la vitesse d'un e-mail que l'enfant mort au Temple est Louis XVII... « Missa est ! »

Il est surprenant qu'au pays de Voltaire et de Rousseau cette démonstration n'ait fait l'objet d'aucune critique scientifique. Tout d'abord, un code génétique mitochondrial est identique pour tous les individus d'une même lignée maternelle (tous les frères et sœurs ont le même) et souvent, il n'est pas unique. Par curiosité, j'ai recherché la fréquence du profil génétique de Marie Antoinette dans la banque de données que nous utilisons pour les affaires pénales . *J'ai retrouvé ce code deux fois parmi 1961 individus caucasiens* (de race blanche).

Mais, à mon sens, l'élément le plus important est l'origine du cœur.

Comment attester sérieusement que ce cœur, au parcours rocambolesque, qui a été volé, perdu, retrouvé sur des gravats, est celui de l'enfant du Temple ? D'autant que certains rappellent que le cœur du premier dauphin, mort en 1789, a été prélevé et conservé (sans que l'on puisse retrouver sa trace).

A une époque où un consensus s'établit pour exiger une traçabilité parfaite des pièces à conviction, comment ne pas s'interroger sur la validité de l'origine de cet élément de preuve ? tout au plus peut-on dire qu'un cœur déposé à la basilique St Denis est probablement le cœur d'un - ou d'une - individu apparenté à la famille de Marie Antoinette par les femmes, sachant que ce code génétique n'est pas unique et peut se retrouver en dehors de cette famille. »

Un autre cœur alors ? C'est possible -Et la lettre que nous allons citer, émanant d'une haute personnalité autrichienne qui désire conserver l'anonymat, montre bien que des événements singuliers ont pu se dérouler au château de Froshdorf, dernier abri des Bourbons.

(Traduction de l'allemand) :

« Chère Madame,

.. Au sujet du cœur de Louis XVII, je me permets de vous faire savoir et ce, après de nombreux contacts avec les Wurmbrand-Stuppach - que les archives de Froshdorf ont été complètement détruites en 45 par les Russes - ce que confirmait la comtesse Wurmbrand, née princesse Blanca Massimo, décédée l'année dernière à 91 ans.

Il semble que le cœur de Louis XVII fut enlevé au moment de l'autopsie par le chirurgien (qui faisait le travail), enveloppé dans un mouchoir et caché en dehors de la prison. Ce médecin le proposa à plusieurs personnes qui le refusèrent et il réussit – bien qu'elle n'en ait pas voulu - à ce que le cœur devienne la propriété de la Duchesse d'Angoulême- (*Il y a là l'indication d'une confusion totale entre deux traditions orales*). Madame Royale était très introvertie et faisait une peine immense à voir. Elle vivait à Froshdorf très retirée et fuyait le monde. D'après ce que la comtesse Wurmbrand Stuppach m'a raconté, le

cœur de Louis XVII a été entreposé à la chapelle du château dans une urne de cristal. Lorsque Hitler arriva en Autriche en 1938, la relique fut emportée à Lucca (Lucques, Italie) chez la comtesse Donna Margherita Pageliano, une sœur de la comtesse Blanca Wurmbrand. Lorsque la comtesse Pageliano vendit son palais, « Monte San Onorico », n'ayant plus de chapelle privée où entreposer le cœur, la princesse Massimo prit la décision d'emporter la relique à St Denis. Donna Maria de Las Nieves et Donna Blanca comtesse Wurmbrand furent à cette occasion reçues à l'Elysée par Giscard d'Estaing en 1974 ou 1975.

Du reliquaire qui était dans la chapelle du château de Froshdorf, il n'y a malheureusement plus de photos. Les Russes là aussi ont tout détruit en 1945. S'il existait d'autre part des photos de Lucca, personne ne le sait à Froshdorf, mais mes amis vont se renseigner auprès des héritiers de Donna Margherita.

Quant à savoir à quel moment le cœur de Louis XVII est arrivé à Froshdorf, on ne le sait pas non plus. » (Vienne, le 17 mai 2000)

Quand on sait que la princesse Massimo a fait mention d'une urne marquée simplement « Louis », et qui contenait le cœur du Dauphin, et que la Duchesse d'Angoulême n'a jamais accepté le cœur de Pelletan, qui a été remis aux Bourbon **après** sa mort, on peut se demander si la chapelle de Froshdorf n'a pas abrité successivement deux cœurs : celui de Louis Joseph, premier Dauphin, et celui de l'enfant du Temple; et si finalement, à un moment donné, le premier n'a pas remplacé le second. L'enquête continue, et je crois savoir que le Doyen Philippe Boiry a fait tout récemment des découvertes à ce sujet.

Mme de la Chapelle rappelle que la famille royale a toujours refusé de le cœur présenté par les descendants de Pelletan. Elle rappelle que l'on ne doit pas se mettre à genoux devant l'A.D.N.

Mme Wiener demande si en Autriche ont été faites des recherches sur les archives de Froshdorf et le pillage russe en 1945.

À propos des cheveux de Damon :

Monsieur Hamann a repris contact avec le possesseur de cette relique pour pouvoir disposer de quelques cheveux pour expertise; ces cheveux sont beaucoup plus sûrs que le cœur expertisé.

Madame de Crozes :

Page 332 des mémoires de Cambacérès :

« les deux personnes qui ont vraiment maltraité le dauphin sont Simon et sa femme ».

IV – Le site Internet :

Il faut prévoir des mises à jour régulières pour retenir l'intérêt et ne faut privilégier ni solution ni prétendant. Ligue voyait avoir beaucoup d'illustration et des nouveautés.

Il aura pour but de :

- Situer le Cercle à destination du grand public
- Forum : intervention des internautes qui posent des questions.
- Croisement des données historiques et scientifique et regroupement des éléments de recherche

M. de Jenlis souhaite que des étudiants en thèse se penchent sur ce sujet pouvoir faire avancer l'affaire

M. Hamann rédigera un document sur le futur site Internet.

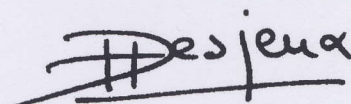
V - Questions diverses

Une visite à Saint Denis et prévues à l'automne. Le calendrier des prochaines réunions est le suivant :

30 septembre	28 octobre	25 novembre	16 décembre
27 janvier (Assemblée Générale)			

La séance est levée à 17h30

le Secrétaire Général



Edouard Desjeux